

Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **14 (1976)**

Heft 63

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles brèves

Un adhésif contre la corrosion et les algues maritimes

(IC) . - Des chercheurs soviétiques annoncent qu'ils ont mis au point un nouveau produit anti-corrosion et anti-bactéries. Il se présente sous la forme d'un enduit adhésif à base de trois composants chlorés. Après huit années d'utilisation en eau de mer, tous les objets métalliques et en béton armé recouverts par cet enduit auraient été exempts de toute trace de rouille et parfaitement lisses, sans le moindre dépôt d'algues ou de crustacés.

L'emploi en Suisse et ailleurs

(SDES) Entre l'année de base 1970 (indice = 100) et le second trimestre de 1975, le **nombre des personnes actives** a baissé de 5 % en Suisse. L'Allemagne fédérale a connu dans ce domaine une évolution analogue. Selon une statistique de l'OCDE, ces deux pays sont les seuls dont l'indice ait reculé au cours de la période considérée.

Dans neuf autres Etats industriels importants, en revanche, l'emploi a progressé - jusqu'à + 19 % au Canada - ou tout au moins, est resté stable.

200 coloris suisses pour 42 m² de tapis français

(IC). - La Manufacture des Gobelins vient d'achever un tapis carré de plus de 42 m² sur le thème « Explosion de couleurs ».

Six spécialistes ont travaillé pendant deux ans pour tisser les 2'661'980 points de laine, noués avec « liage en trame » par un fil de lin selon la technique propre aux Gobelins. Pour restituer fidèlement les cartons du peintre Agam, auteur du projet, il a fallu pas moins de 200 coloris différents qui ont été réalisés par la Manufacture des Gobelins à partir de colorants d'une entreprise chimique suisse (Ciba-Geigy); elle a également fourni le produit anti-mites permanent qui imprègne ce tapis qui était initialement destiné à l'antichambre des appartements privés de feu le Président Georges Pompidou à l'Elysée.

Un cas de grippe coûte autant que cent vaccinations

(IC). - En vaccinant pour la première fois un enfant contre la rage en 1885, Louis Pasteur ouvrait, il y a quatre-vingt dix ans, une ère nouvelle, celle de la médecine préventive dont les effets peuvent aussi se mesurer en termes économiques. C'est ce qu'a fait Mme. Régine Lambert, médecin-chef du Service central des vaccinations de Paris.

Elle précise que :

- 1 cas de grippe coûte l'équivalent de 100 vaccinations
- 1 cas de tétanos coûte l'équivalent de 400 vaccinations
- 1 cas de paralysie infantile (poliomyélite) coûte l'équivalent de 30'000 vaccinations.

Ces exemples valent pour la France mais ne doivent pas être très éloignés des conditions helvétiques.

Ets R. GERARD "MESURAMA"

Représentant exclusif de :
**Appareils électroniques
de Mesures,
Contrôles,
Enregistrements
et Surveillance**

Vibro-meter s.a.

Fribourg (Suisse)

Sina s.a.

Zurich (Suisse)

Steinhell « Optronik »

München (RFA)

Pour la Belgique
et le Gd-D. de Luxembourg
avenue L. Mahillon 66
B-1040 BRUXELLES
Tél. 02/733 12 97

La station d'épuration des eaux la plus moderne du monde à Sisseln

(IC). - L'usine chimique de Sisseln (Argovie), spécialisée dans la production industrielle de vitamines (Roche), va mettre en exploitation en été 1976 la station d'épuration probablement la plus perfectionnée au monde, ce qui explique son coût de plus de 25 millions de francs. Par rapport aux stations « classiques », l'installation comporte les innovations suivantes :

- tous les bassins sont « suspendus », ce qui permet l'inspection constante des côtés et des fonds, d'où élimination de tout risque de pollution de la nappe phréatique par suintement des eaux usées.
- à l'exception du dernier bassin qui sera à ciel ouvert, toute l'installation est sous toit et ventilée ; les gaz s'échappant des eaux usées en traitement sont recueillis et épurés au charbon actif
- toutes les conduites contenant des eaux usées sont placées dans des canaux étanches
- les étapes d'épuration sont au nombre de dix.

Les aiguillages des CFF pourront coulisser sur du plastique

(IC). - L'utilisation de matières plastiques spéciales, mises au point par une entreprise chimique allemande (BASF), pourrait permettre aux CFF de supprimer progressivement le graissage et le nettoyage des aiguillages, travail fastidieux et souvent dangereux. Durant un an, des essais de ce système ont montré que les éléments en plastique utilisés pour la manoeuvre des éléments mobiles des rails supportaient sans dommage des variations de température de - 30 à + 80 degrés et que leur glissement était satisfaisant sans utilisation de lubrifiant.

Dix aiguillages vont être équipés de ces éléments pour observer leur comportement à long terme ; si l'expérience est concluante, on pourra aménager peu à peu l'ensemble des 14'000 aiguillages qui jalonnent les 2'913 km du réseau des CFF.

Dépenses de santé plus élevées

(SDES) Selon des estimations émanant de milieux privés helvétiques, le **total des dépenses consacrées à la santé** dans notre pays correspond actuellement à 5,3 % du produit national brut. L'ensemble des **besoins hospitaliers** (dépenses de fonctionnement et investissements) en absorbe plus de la moitié (52 %), les **soins médicaux** 22 %, les **médicaments** 16 % et les honoraires versés aux dentistes, physiothérapeutes, chiropraticiens et autres soins dispensés à domicile 10 %

Ces frais sont pris en charge par l'**Etat, l'assurance-maladie et le patient** à raison d'un tiers environ chacun. D'après les statistiques américaines portant sur l'année 1970, les parts des dépenses de santé au produit national relevées dans sept des pays les plus industrialisés sont assez voisines l'une de l'autre ; elles tiennent dans une fourchette allant de 4,5 % (Japon) à 6,8 % (USA), ce qui donne une moyenne de 5,4 %.

Fléchissement de la croissance démographique

(SDES) Le **taux de croissance de la population résidante en Suisse** s'est nettement ralenti au cours des cinq dernières années. Alors qu'il atteignait encore 9,5 % en moyenne entre 1960 et 1965, il est descendu à 5,5 % entre 1965 et 1970 et n'atteindra vraisemblablement que 2,5 % pour la période 1970-1975, conséquence directe de la politique restrictive adoptée en matière de main-d'oeuvre étrangère et de la diminution des naissances helvétiques. En 1975, il faudra compter, pour la première fois depuis plus de cinquante ans, avec un nombre d'habitants inférieur à celui de l'année précédente.

Il y a plus de 800 ans que l'on contrôle les médicaments

(IC). - Les médicaments sont une « marchandise d'un caractère particulier ». Leur mise au point, leur production et leur distribution imposent des obligations spéciales tant à l'industrie chimique qui les fabrique qu'à l'autorité de contrôle. Les efforts qui sont en cours dans le

monde entier pour garantir au maximum l'innocuité des médicaments ne datent pas d'aujourd'hui.

C'est en 1140 que le roi Roger de Sicile a promulgué la première loi du Moyen Age sur les Médicaments. En 1231, l'empereur Frédéric II de Hohenstauffen a édicté pour le royaume de Sicile une ordonnance sur les médicaments, en réalité un véritable code qui protégeait la population contre les abus de la noblesse féodale, du clergé et des fonctionnaires. Cette ordonnance a servi de modèle à bon nombre d'autre lois en la matière.

L'étape suivante fut la publication, sous l'estampille officielle, de registres spécialisés dont tous les fabricants de médicaments et de moyens thérapeutiques existants étaient tenus de respecter les prescriptions. Au XVIIe siècle, ces registres prirent le nom de « pharmacopée ». Aujourd'hui encore, celles-ci sont constamment et rigoureusement mises à jour parallèlement à l'élaboration et à l'application de législations nouvelles sur les exigences requises pour l'enregistrement officiel de nouveaux médicaments.

Luwa

ZWITSERS FABRIKANT

VAN MATERIAAL

- VOOR LUCHTCONDITIONERING EN KOELINSTALLATIES
- VOOR FIJNE LUCHTFILTRATIE EN WITTE KAMERS MET LAMINAR FLOW

FABRICANT SUISSE DE MATERIEL

- POUR LE CONDITIONNEMENT DE L'AIR ET LA REFRIGERATION
- POUR LA FILTRATION FINE ET LES CHAMBRES BLANCHES A FLUX LAMINAIRE

VERTEGENWOORDIGER VAN BELGIE

REPRESENTANT EN BELGIQUE

N.V. BATAIRCO S.A.

26B, AV. DE BERCELAERENLAAN - 1170 BRUXELLES

TEL. 02-673.72.86